



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 mars 2025
N°235

Journée internationale des droits des femmes – Faire du budget de la Nation une arme pour faire avancer l'égalité femmes-hommes.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, nous réaffirmons notre engagement à faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un principe structurant de nos politiques publiques. Cet engagement doit aussi se traduire dans notre façon d'élaborer et d'exécuter le budget de l'État. Le budget 2026 sera construit autour de règles renouvelées comme cela a été annoncé, l'égalité entre les femmes et les hommes doit y trouver toute sa place.

Jusqu'à présent, des choix budgétaires majeurs ont été effectués sans que leur incidence sur l'égalité entre les femmes et les hommes ne soit systématiquement interrogée. Nous agissons pour éliminer ces biais. C'est pourquoi nous lançons une nouvelle approche pour le budget 2026 : une budgétisation intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes (BIE).

Nous souhaitons ici saluer le travail de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, remercier l'engagement des parlementaires Céline Calvez et Sandrine Josso, ainsi que celui de l'inspection générale des finances et l'inspection générale des affaires sociales, dont les rapports sur le sujet ont été déterminants pour trouver des moyens de faire avancer cette cause. Leur contribution a permis d'identifier des leviers concrets pour mieux intégrer l'égalité femmes-hommes dans les politiques budgétaires et fiscales.

Pour le budget 2026, trois changements majeurs marquent ce tournant :

- 1. Chaque article des textes budgétaires sera désormais évalué sous l'angle de l'égalité femmes-hommes.** Il s'agit d'un changement fondamental : pas une seule mesure du prochain budget ne sera adoptée sans une étude d'impact dédiée documentant l'effet qu'elle pourrait avoir en termes d'égalité entre les femmes et les hommes. Cela constitue une avancée inédite qui crée un précédent durable.
- 2. Une analyse qualitative des dépenses de l'État sera menée pour identifier et corriger les biais en défaveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.** Certaines dépenses,

bien que neutres en apparence, peuvent creuser des inégalités. Cette démarche permettra d'évaluer l'impact des politiques publiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes. **Le premier secteur concerné sera l'éducation**, qui représente le premier budget de l'État et constitue la première étape de la vie où les inégalités ne doivent pas exister. Une analyse sera effectuée dès le budget 2026, s'appuyant sur les travaux conduits par les inspections, avant d'être étendue à d'autres domaines.

3. **Un outil de suivi des indicateurs inédit sera mis en place pour garantir une évolution pérenne.** Nous devons inscrire cette ambition dans le temps long. Cet outil permettra d'améliorer d'année en année notre capacité à mesurer et à corriger les inégalités budgétaires, en assurant un suivi rigoureux et en consolidant une base de données historique.

« Avec cette nouvelle approche, nous engageons une révolution silencieuse, mais déterminante : chaque euro dépensé par l'État sera évalué en fonction de sa contribution à l'égalité entre les sexes. L'éducation nationale, premier budget de la Nation, et l'enseignement supérieur et la recherche, seront à l'avant-garde de cette transformation. », Elisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

« L'égalité femmes-hommes ne doit plus être une simple intention mais une réalité mesurable dans l'action publique. En intégrant cet objectif dès la conception de notre budget, nous faisons le choix d'une transformation structurelle et durable. Dès 2026, plus aucune mesure nouvelle ne sera prise sans que son impact ait été évalué au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes. », Amélie de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics

« En complément de l'augmentation significative et continue des moyens alloués depuis 2017 aux politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce budget marquera une avancée décisive : il intégrera pleinement l'égalité femmes-hommes dans les politiques budgétaires, en veillant à ce que chaque mesure soit évaluée au prisme de cette exigence. Un bleu budgétaire sera réalisé afin de démontrer et comptabiliser l'engagement de chaque Ministère. Il traduit ainsi l'engagement du Président de la République, qui a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la Grande Cause de ses deux quinquennats et du Gouvernement qui en fait une priorité de son action. », Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

Contact presse

Cabinet de la ministre chargée des Comptes publics
Louis CALDAS – louis.caldas@cabinets.finances.gouv.fr